

Armand DESBAT

LA DATATION PAR LES CÉRAMIQUES REFLEXIONS A PARTIR DE QUELQUES EXEMPLES

La datation d'un dépôt archéologique, quelle que soit sa nature (sol, remblai, dépotoir, niveau d'occupation, dépôt funéraire...), à partir du matériel qu'il contient, est le fondement de la datation en archéologie et représente un exercice quasi quotidien pour l'archéologue. Pourtant, cette activité, sur laquelle repose généralement la chronologie des sites, constitue sans aucun doute un des exercices les plus difficiles et les plus "périlleux" qui soient. Il importe donc de bien mesurer les difficultés et les divers problèmes liés à la datation par le mobilier archéologique, notamment céramique, sous peine d'aboutir à de graves erreurs.

I. LES PRINCIPES

Pendant longtemps, la notion d'ensemble clos a été une des bases de la datation, mais depuis que la fouille stratigraphique s'est généralisée et est effectuée avec soin et compétence, tout dépôt ou couche bien individualisée sur des caractéristiques physiques, constitue un ensemble clos et les problèmes de datation se posent dans les mêmes termes, quel que soit le dépôt ou "l'unité stratigraphique" considérée.

Le principe premier sur lequel repose la datation est que l'objet le plus récent fournit un *terminus post-quem* pour la constitution du dépôt archéologique ou, si l'on préfère une autre formulation, que la constitution du dépôt ne peut être antérieure à la date d'apparition (de production) de l'objet le plus récent contenu dans ce dépôt. C'est la seule certitude. Pourtant, quotidiennement, la démarche du céramologue consiste à approcher la datation absolue avec un degré de précision qui, pour certaines périodes, est de cinq ou dix ans !

II. LES OUTILS

La datation des éléments contenus dans le dépôt se fait par référence à des études réalisées sur les différents types de céramique, en utilisant le plus souvent des typologies qui proposent une chronologie pour les formes classifiées. Pour la sigillée, on se réfère à des chronologies établies à partir d'ateliers comme, par exemple, La Graufesenque, ou des chronologies d'es-

tampilles. La datation proposée pour ces formes ou ces estampilles est utilisée, par la force des choses, comme un postulat sinon comme une vérité ; or, il ne s'agit que d'hypothèses soumises à révision en fonction de l'avancée des recherches. Que l'on admette demain, par exemple, que la production et la diffusion des tasses du Service II de Haltern commencent dès 20 av. J.-C. ou, au contraire, seulement en 5 ap. J.-C., et c'est toute la chronologie de nombreux sites augustéens qui se trouvera remise en cause. On mesure là qu'il existe déjà une marge d'erreur non négligeable dans les étalons employés pour établir la datation d'un ensemble ; encore, ce premier problème n'est rien en regard de ceux que posent les conditions de constitution du dépôt.

III. LA NATURE DU DÉPÔT : DÉPÔT PRIMAIRE OU SECONDAIRE

Il est très rare qu'un dépôt soit constitué par un lot de matériel fossilisé par une destruction violente (catastrophe, incendie). La fosse dépotoir dans laquelle des objets ont été jetés immédiatement après usage, est un cas un peu plus fréquent, mais la grande majorité des dépôts archéologiques est formée par des remblais de terre et de matériel remanié.

Si, dans les deux premiers cas de figure, on a affaire à des dépôts primaires, où la date de constitution du dépôt est très proche de la date du matériel qu'il contient, dans le cas de dépôts secondaires, la date de constitution du dépôt peut être de très loin postérieure à la date de la céramique contenue dans le dépôt lui-même. Dans ce cas, en effet, le matériel peut avoir été repris et déplacé plusieurs fois.

Il est une situation où l'on peut penser être en présence de dépôts primaires, c'est celle des dépotoirs d'ateliers de potiers. Par définition, les vases ont été jetés après avoir été fabriqués (la question de la durée de vie ne se pose pas) et la date de formation du dépôt est celle de la production des vases. Cela reste vrai en théorie, à ceci près que les ateliers présentent autant de dépôts secondaires que d'autres types de sites. Un atelier de potier comporte de nombreuses structures en

creux, fosses d'extraction, de préparation ou de stockage d'argile, fours, qui sont régulièrement comblés après usage par des dépotoirs qui peuvent être primaires, mais qui sont fréquemment déjà constitués en tas, puis repris et nivelés. Un bon exemple de cette pratique et des problèmes qu'elle peut poser pour la datation a été fourni par la fouille des ateliers d'amphores de Cnide (1). Les fouilles de 1989 et 1990 ont mis au jour un four avec la sole partiellement conservée, dont le comblement de la chambre de chauffe a livré un dépotoir d'amphores du III^{ème} s. av. J.-C. Il semblait donc justifié de considérer que ce four avait fonctionné au III^{ème} s. et la plupart des fours sont datés de cette manière. Or, la poursuite de la fouille a révélé, sous le dépotoir, les couches de cendre durcies qui correspondaient à l'utilisation du four et contenaient des anses estampillées du II^{ème} s. av. J.-C. ! Cela signifie que le four avait été comblé, après abandon, en réutilisant un dépotoir plus ancien.

IV. LE MATÉRIEL RÉSIDUEL

Dans le cas qui vient d'être évoqué, les couches de comblement du four étaient donc constituées entièrement de matériel résiduel, c'est-à-dire de céramiques nettement plus anciennes que la date réelle de comblement. La présence de ce type de matériel se rencontre même dans un dépôt primaire. Dans ce cas, il s'agira, par exemple, de vases utilisés ou conservés longtemps après leur fabrication et, quelquefois, après que celle-ci ait cessé. Mais c'est surtout dans un dépôt secondaire que le matériel résiduel peut être abondant et dépasser en quantité le matériel contemporain ou proche de la date de constitution du dépôt. Le matériel résiduel résultera le plus souvent de l'apport de matériel ancien au moment de la constitution du dépôt du fait de creusement, par exemple. Je prendrais comme exemple la fouille du vestibule de la maison des Dieux Océans à Saint-Romain-en-Gal (Fig. 1). Un premier sondage réalisé en 1970 sous la mosaïque avait rencontré une couche d'1 m environ qui recouvrait un sol de terrazzo plus ancien. Ce dépôt contenait de la céramique augustéenne : arétine, gobelet d'Aco, lampes à têtes d'oiseaux, qui permit aux fouilleurs de l'époque de proposer le début du I^{er} s. comme date d'installation de la mosaïque. La reprise de la fouille, en 1980, nous a amenés à penser que ce matériel provenait de matériaux prélevés en profondeur par le creusement des murs postérieurs au sol de terrazzo, notamment les piliers de l'état 3, dont la fondation en tranchée étroite semblait descendre profondément. L'approfondissement de la fouille confirma cette hypothèse. Elle révéla, sous le terrazzo, les niveaux augustéens en place, perforés par la fondation du pilier. Dans ces niveaux subsistaient des fragments de vases qui collaient avec ceux récoltés sous la mosaïque ! Depuis, la date de la mosaïque a pu être située, à partir d'autres indices, vers 180, au plus tôt.

Le pire des cas est bien évidemment celui où la céramique résiduelle constitue la totalité du matériel mais, le plus souvent (il faut du moins l'espérer), le matériel résiduel est associé à du matériel plus récent. La difficulté est de déterminer la part du résiduel. S'il est facile d'identifier et de considérer comme résiduels

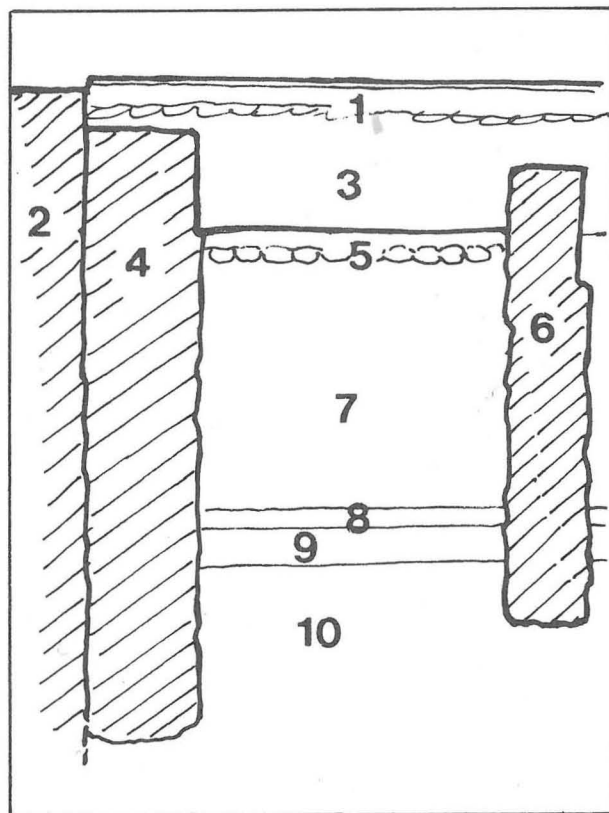


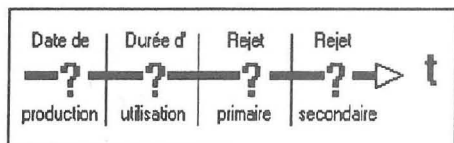
Figure 1 - Saint-Romain-en-Gal.
Schéma stratigraphique du vestibule de la maison des Dieux Océans.
1 : mosaïque des Dieux Océans ; 2 : mur de l'état 4 ;
3 : remblai ; 4 : pilier de l'état 3 ;
5 : sol de terrazzo (état 2) ; 6 : mur de l'état 2 ;
7 : remblai et couche de destruction de l'état 1 ;
8 : sol de l'état 1 ;
9 : couche augustéenne ; 10 : terrain naturel.

des fragments d'arétine, dans un dépôt de la fin du I^{er} s., il est beaucoup plus délicat d'identifier un matériel résiduel d'une vingtaine d'année. Et l'incertitude sur ce caractère résiduel ou non influencera la datation.

V. DATATION DE LA CERAMIQUE ET DATE DE CONSTITUTION DU DEPOT

Al'incertitude sur la date de production réelle, s'ajoute le décalage pouvant exister entre la production et la commercialisation, la durée d'utilisation d'un vase et donc le décalage entre la date de production d'un objet et son rejet dans le dépôt archéologique que l'on date au moyen de ce vase. Il faut donc distinguer la fourchette de datation du matériel (de sa production) et celle du dépôt même si dans la pratique, il faut bien constater qu'il y a fréquemment confusion entre les deux. En effet, non seulement les dates de production des céramiques sont toujours des approximations, mais :

- on peut continuer à vendre après que la production ait cessé ;
- on peut continuer à utiliser après que la production ait cessé ;
- le matériel peut être rejeté longtemps après que l'on



ait cessé de le produire et même de l'utiliser (dans le cas d'un dépôt secondaire).

La datation devrait donc être toujours exprimée en terme de probabilité et, dans cette optique, les données quantitatives ont une grande importance.

C'est une évidence de dire que plus le matériel sera abondant et plus la datation aura des chances d'être fiable. Une datation reposant sur quelques indices chronologiques sera moins assurée que si elle repose sur un grand nombre d'éléments convergents. Le fait de raisonner sur des lots de matériels importants permet en effet de limiter les dégâts, même s'il ne supprime pas tous les problèmes évoqués, comme le montrent les études de cas qui suivent.

- Le premier exemple est un dépotoir ménager de la rue des Farges, à Lyon, fouillé en 1975. Celui-ci contenait plusieurs centaines de vases dont beaucoup presque complets ou remontables dénotaient un dépôt primaire. Une monnaie de Vespasien, frappée en 77 ap. J.-C., figurait également dans le dépôt. Nous ne considérerons ici que les sigillées, céramique la mieux datée, sur laquelle se fonde généralement la datation. 65 vases, appartenant presque tous à la Gaule du Sud, excepté un Drag. 30 de Lezoux, ont été identifiés. Ils

se répartissent en quinze formes dont la datation, établie à partir de La Graufesenque (Vernhet 1978) est matérialisée par le tableau (Fig. 2). Sur la partie basse du tableau sont figurées les estampilles relevées sur les vases avec les dates généralement admises. Pour les formes de vases, on remarque la présence de Drag. 24/25 dont la fin de la production était située vers 60-65 et celle de Drag. 35/36 et Drag. 37 dont on place l'apparition vers la même époque. La fourchette chronologique qui regroupe la plupart des formes et des estampilles couvre la période 60-90 (hachurée sur le tableau). La date de constitution proposée pour le dépôt avait été alors de 70-90 en s'appuyant sur ces arguments que ne démentait pas la monnaie.

Pourtant, un examen critique de cette datation oblige à la réviser. Si l'on s'en tient strictement aux dates d'apparition des formes, le Service F n'apparaît pas avant 90. Ce dépotoir ne peut donc s'être constitué avant cette date et a de grandes chances d'avoir été formé plus tard. La fourchette de datation du dépôt m'apparaît, aujourd'hui, comme étant plus probablement 90-110 ou 120.

- Le deuxième exemple est tiré des fouilles de la maison des Dieux Océans à Saint-Romain-en-Gal. L'étude de la stratigraphie, en lien avec les phases de construction, a permis de déterminer plusieurs horizons chronologiques depuis l'installation de l'habitat vers 20 av. J.-C., jusqu'à l'abandon du site dans le courant du III^{ème} s. Les contextes ainsi définis regroupent de nombreuses couches, pour l'essentiel formées de remblais qui contiennent des céramiques très fragmen-

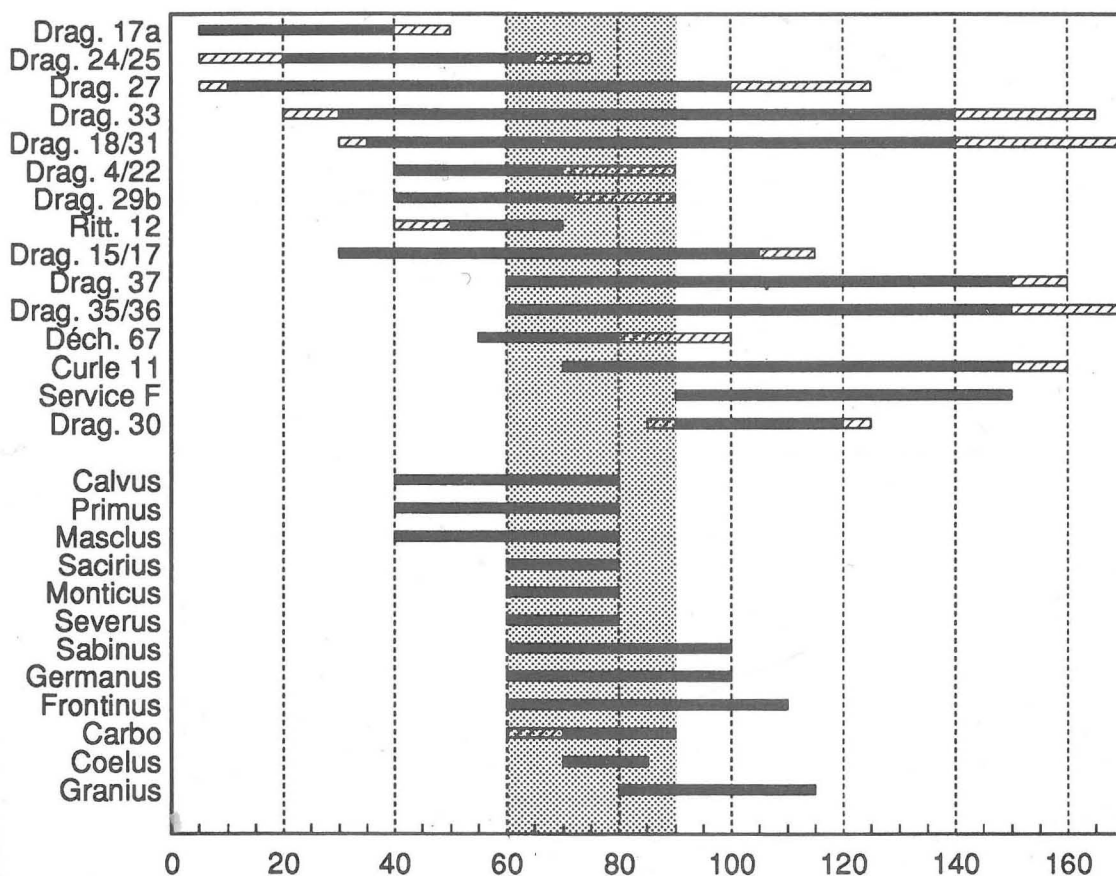


Figure 2 - Rue des Farges, Lyon. Tableau de répartition des sigillées et des estampilles du dépotoir D 1.

taires. Elles ont toutefois l'avantage de donner une vision sans doute plus objective qu'un dépotoir qui peut être le fruit d'une sélection, mais présentent en revanche l'inconvénient de contenir une part importante de matériel résiduel. Ce phénomène a été bien mis en évidence avec les trois premiers horizons où on remarque, notamment, la présence de Dressel 1 et de campanienne dans le troisième horizon SRG, daté vers 20 ap. J.-C. (2). Les trois horizons suivants SRG 4, 5, et 6 ont livré un abondant matériel, dont je ne présenterai ici que la sigillée. La Figure 3 présente la réparti-

tion des formes avec les dates établies comme pour l'exemple précédent à partir de La Graufesenque. Ce tableau uniquement qualitatif ne fait apparaître que peu de différences entre SRG 4 et 5 dont la chronologie paraît identique. Seule SRG 6 présente une différence notable avec l'apparition des formes postérieures à 60. Le tableau (Fig. 4) qui introduit l'élément quantitatif donne une image différente. Chaque point représente une forme identifiable. Avec 613 vases de sigillée (nombre minimum d'individus) SRG 4 représente un ensemble plus important que les suivants. On notera la pré-

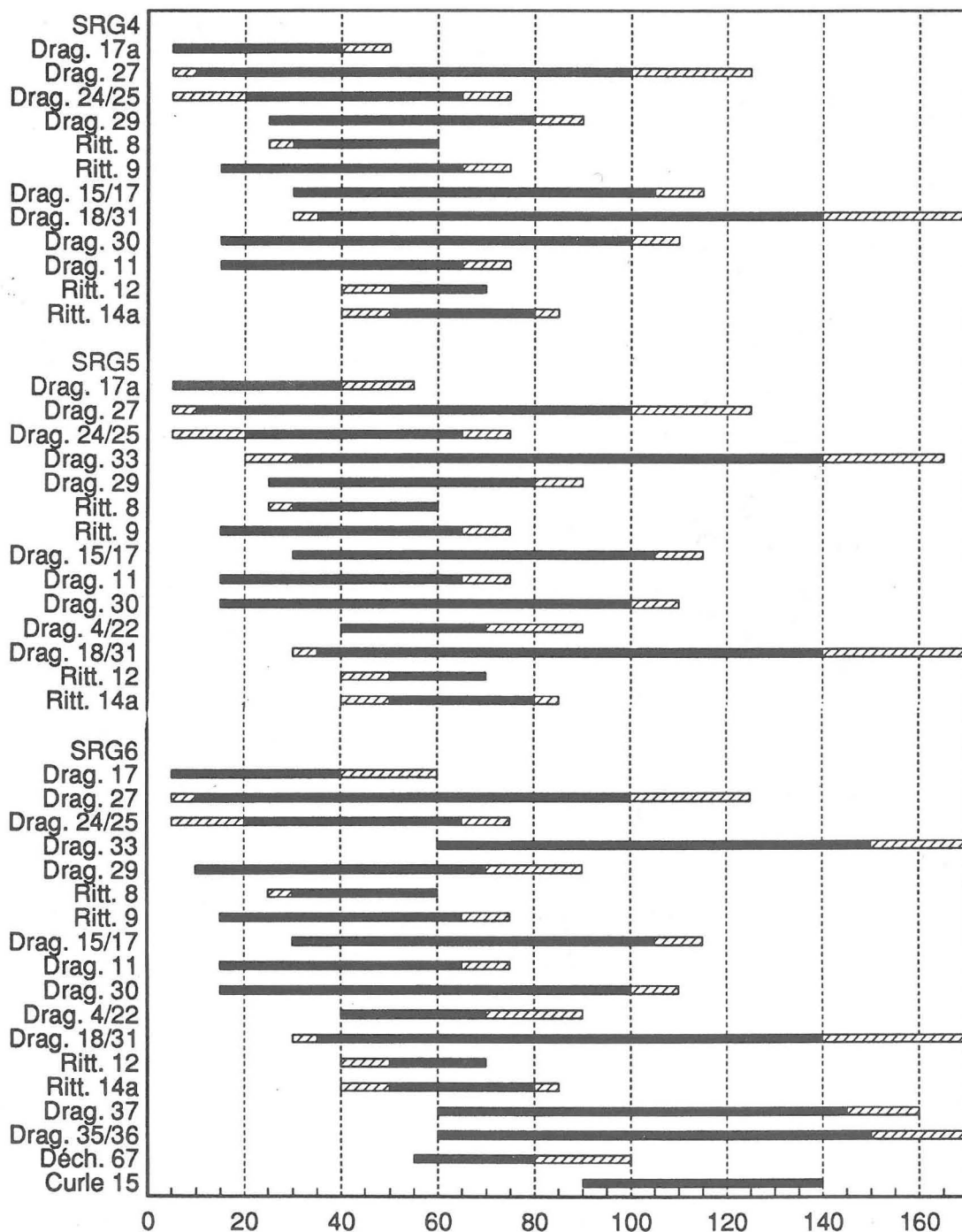


Figure 3 - Saint-Romain-en-Gal.

	SERVICE 1	SERVICE 34	RITT 5	DR 17	DR 15/17	DR 18	DR 24/25	DR 27	RITT 8	RITT 9	RITT 12	RITT 14 A	DR 11	DR 29	DR 30	DR 34/22	DR 33	DR 35/36	CR 37	DECH 67	CURLE 15
SRG 4
SRG 5
SRG 6

Figure 4 - Saint-Romain-en-Gal. Tableau des formes sigillées, répartition numérique.

sence de matériel augustéen résiduel, qui représente près de 10 %. Les formes les plus fréquentes sont les Drag. 15/17, 18 et 24/25. Cette dernière comptant à elle seule 20,7 %. Les formes claudiennes Ritt. 8, 9, 12 et 14a sont bien représentées. On notera enfin que sur 613 formes de sigillée ne figure aucun Drag. 33.

SRG 5 est moins important en volume avec 122 formes ; pourtant, l'image générale reste très voisine. On constate une diminution des formes précoces résiduelles, mais les formes Drag. 15/17, 18 et 24/25 restent majoritaires. Ces derniers sont la forme la plus fréquente avec 22 %. On remarque toutefois la présence de six exemplaires de Drag. 33 et de deux exemplaires de Drag. 4/22.

Le troisième horizon SRG 6 offre une image légèrement différente caractérisée par l'apparition des formes Drag. 35/36 et 37, Déch. 67 et Curle 15. Ces quatre formes dont l'apparition est située après 60 représentent plus de 20. On remarque encore l'augmentation des Drag. 33. Pour le reste la répartition des formes donne pratiquement la même images et les Drag. 24/25 sont toujours la forme la mieux représentée avec 24 exemplaires (14,5 %).

A partir de ce constat, quelles dates pouvons-nous proposer pour ces trois horizons et quelle valeur faut-il accorder aux différences qui apparaissent entre les trois ensembles ? Si l'on fait abstraction des Drag. 4/22 et 33, les faciès SRG 4 et 5 sont semblables et ces deux phases sont identiques en chronologie absolue. L'on serait tenté de dater entre 40 et 60 ces deux horizons en raisonnant sur l'absence, malgré un matériel abondant, des formes apparaissant vers 60. Que dire alors de l'absence de Drag. 33 en SRG 4, sur 623 vases, alors que cette forme est censée être produite et diffusée à La Graufesenque à partir de 20 ou 25 ap. J.-C. ?

Ou bien cette absence est le simple fait du hasard, ou bien elle est significative d'un point de vue chronologique et il en découle que la forme Drag. 33 apparaît plus tardivement qu'on ne l'a dit. Dans le cas présent, je pencherais pour la seconde hypothèse car la constitution du lot, à partir de nombreuses couches, rend peu probable une sélection du matériel qui justifierait cette absence. La comparaison avec d'autres contextes, rue

des Farges en particulier, montre la même absence de Drag. 33 dans des contextes claudiens.

Pour les Drag. 4/22, le cas est légèrement différent. D'une part, on admet qu'il apparaît plus tard, à partir de 40, et d'autre part, il reste plus faiblement représenté que le Drag. 33 dans les contextes plus récents (SRG 5 et 6).

A partir de ces éléments de réflexion, on pourrait donc proposer la date de 40-50 pour SRG 4 et celle de 50-60 pour SRG 5, dans la mesure où le faciès général de ces deux ensembles reste très voisin, même si la stratigraphie démontre que les dépôts qui correspondent à SRG 5 sont forcément postérieurs à ceux qui constituent SRG 4. Ces deux datations obligent à considérer que les étapes de construction auxquelles correspondent SRG 4 et 5 se sont succédé très rapidement ou que SRG 5 ne contient que du matériel résiduel et que sa date réelle se situe plus avant dans le 1^{er} s. Quant à SRG 6, où surgissent les formes produites à partir de 60, ou supposées telles, il convient de le dater au plus tôt vers 70 et plus probablement vers 80 ou 90.

Le tableau de répartition des monnaies (Fig. 5) n'apporte pratiquement aucune aide pour préciser la chronologie des horizons, mais illustre, au contraire, le décalage pouvant exister entre la datation basée sur les découvertes monétaires et celle fondée sur la céramique. Ainsi, il faut attendre SRG 6 pour voir apparaître les premières monnaies de Claude, alors que SRG 4 ne livre que des monnaies d'Auguste et de Tibère. En s'appuyant sur les monnaies, on serait tenté de remonter la date de constitution des dépôts, voire la date de production de certaines formes, alors que l'étude critique oblige au contraire à décaler, vers le bas, la date de constitution des dépôts par rapport à la date de production des céramiques.

Le dernier cas que je prendrai comme illustration provient d'une fouille de sauvetage effectuée à Lyon de 1985 à 87 (3). Seules sont prises en compte 4 phases correspondant à des aménagements successifs d'un même espace, matérialisés par des constructions. La première (phase 4) correspond à l'installation d'un bassin ; la deuxième (phase 5) à une réfection du bassin ; la troisième (phase 6) au comblement de la structure après abandon ; la dernière (phase 7) à un dépôt

	SRG1	SRG2	SRG3	SRG4	SGR5	SRG6	SRG7	SRG8
République			
Gauloise					
Octave	..							
As Vienne	.							
As Nîmes I						
Auguste				
As Nîmes II			.	..				
Tibère (autel Lyon)			..					
As Nîmes III				
Tibère					
Auguste (postume)						
Caligula				(.)				
Claude						..		
Néron							.	
Antonin								.
Aélius								.
Commode								.
						après 80	après 180	milieu fin 3e

Figure 5 - Saint-Romain-en-Gal.
Tableau de répartition des monnaies par horizon.

postérieur au comblement. Le matériel qui correspond à ces quatre phases est beaucoup moins abondant que celui des exemples précédents. La figure 6 montre la répartition du matériel avec les datations figurées toujours selon le même principe.

La phase 4 a livré des formes de sigillée du sud de la Gaule dont l'élément le plus récent est représenté par la forme Drag. 35. On remarque également la présence d'amphore G.4. La constitution du dépôt se situe donc après 60.

La phase 5 présente un matériel très limité mais qui comprend un Drag. 37 ainsi que de la G.4. Sur ces seuls indices, sa datation ne se distingue pas de la phase 4, bien qu'elle soit plus récente en chronologie relative.

La phase 6 offre un matériel un peu plus varié avec 10 formes de sigillée, parmi lesquelles on retrouve les types Drag. 35/36, 37 et Curle 11. On note toujours la présence de G.4 mais aussi de G.5. Le *terminus post-quem* demeure donc à peu près identique à celui des phases précédentes : après 70, si l'on suit la date d'apparition du Curle 11.

La phase 7, enfin, n'a livré que 4 formes de sigillée. Elle comprend également des amphores G.3 et G.4. Paradoxalement, cette phase présente un faciès plus

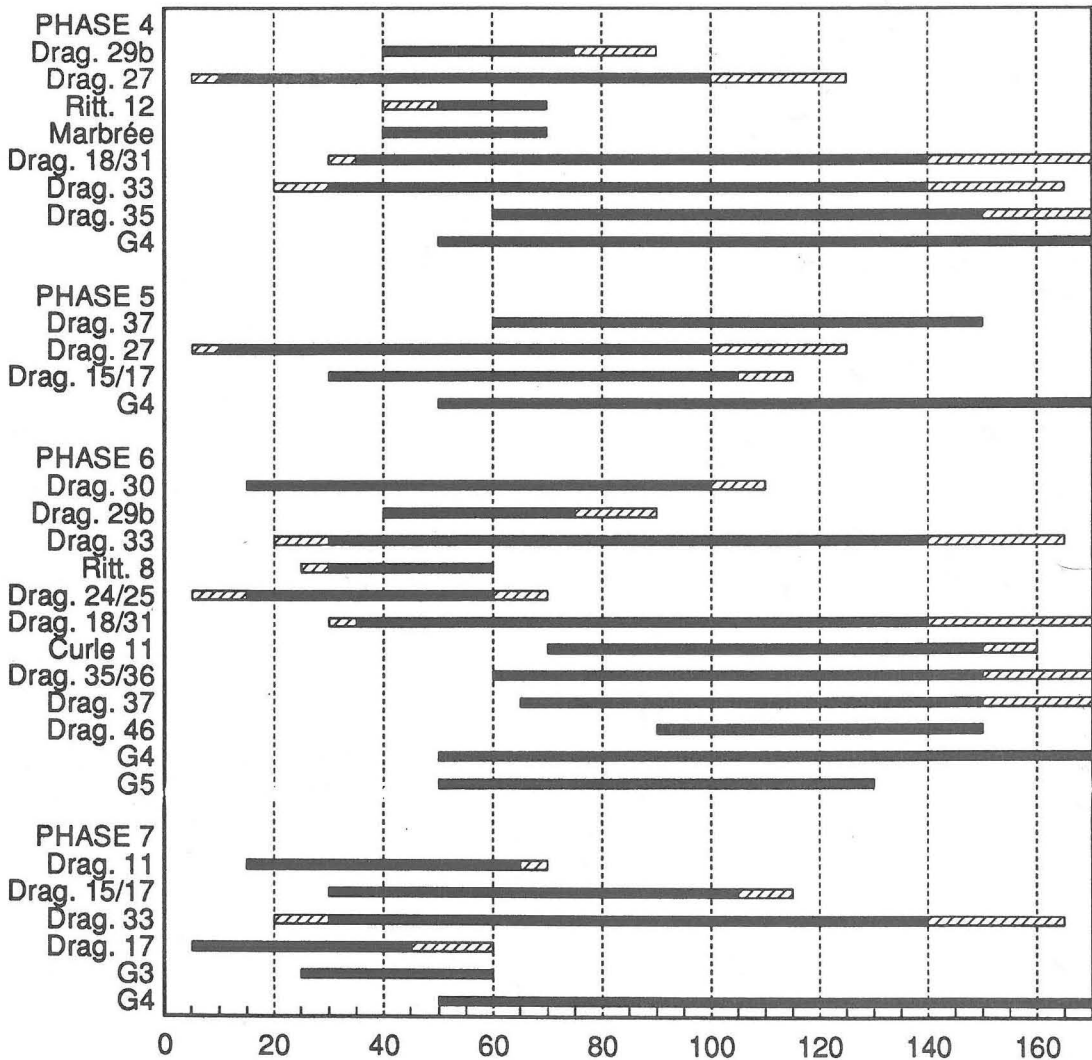


Figure 6 - Gorge de Loup. Répartition des datations des phases 4-7.

ancien que les précédentes, puisque n'y figure aucune des formes de sigillée produites à partir de 60.

Le site choisi ici comme exemple présente toutefois un intérêt supplémentaire dans la mesure où il comprenait des structures de bois qui ont permis d'obtenir des datations dendrochronologiques. Celles-ci concluent que le bassin de la phase 4 aurait été construit avec des bois abattus durant l'hiver 34/35 et vers 86-90 ap. J.-C. Encore faut-il souligner que les bois les plus récents sont des éléments de canalisation refendus qui pourraient donc avoir été réemployés au même titre que ceux de 34/35.

Cette datation démontre que le matériel de la phase la plus ancienne est datable de 90, au plus tôt. Il s'ensuit que les phases suivantes débordent très probablement largement sur le II^{ème} s., bien que la totalité du matériel recueilli se rapporte au I^{er} s. Un tel résultat est bien évidemment le fruit de deux facteurs : premièrement, la présence de matériel résiduel et deuxièmement, la faiblesse de l'échantillon considéré. Avec aussi peu de formes et d'individus, l'absence de formes du I^{er} s., dans la dernière phase, n'est pas significative. On ne peut raisonner sur l'absence de sigillée claire B, par exemple, pour dire que la phase 6 se situe encore au I^{er} s. ou au tout début du II^{ème} s. Il convient également de remarquer que si ces ensembles n'étaient pas situés en chronologie relative par la stratigraphie, mais correspondaient à des sites ou des sondages différents, on concluerait, sans doute, qu'ils sont pratiquement contemporains.

VI. CONCLUSION

A travers ces trois études de cas qui illustrent les problèmes abordés en préambule, on mesure mieux les difficultés d'approcher une datation qui présente un caractère fiable. On constate aisément qu'une datation fondée sur un lot de matériel peu important ou qui repose pour l'essentiel sur les monnaies risque facilement de déboucher sur une erreur d'un demi-siècle. Vouloir dans ces conditions proposer une datation à 10 ans près est illusoire et nous pêchons, sans doute, bien plus par excès d'optimisme que par excès de prudence. Même si les données quantitatives sont d'un apport indéviables en matière de datation, elles ne suffisent pas à résoudre tous les problèmes. Elles permettent de mesurer éventuellement la part du matériel résiduel mais surtout de relativiser la notion présence/absence. Qu'un type, qui ne représente que 1 % du matériel sur

un lot de 2000 vases, soit absent d'un lot de 50 vases ne signifie rien du point de vue chronologique. A l'inverse, l'absence dans des ensembles importants de types qui devaient y figurer oblige à s'interroger sur leur datation ou sur leur importance numérique réelle, comme c'est le cas pour les Drag. 33 dans l'exemple de Saint-Romain-en-Gal. Le problème, c'est que cela revient à mettre en cause la validité de l'outil que l'on utilise précisément pour dater. Tout ceci montre que les dates proposées pour les types de vases et qui sont, le plus souvent, le fruit d'une dialectique entre les ateliers et les sites de consommation, et donc d'une moyenne entre dates de production et dates d'utilisation, sont difficilement utilisables sans introduire la notion de probabilité. Même en considérant comme acquis que la forme Drag. 37 est produite à partir de 60, la question se pose de savoir à partir de quel moment, elle acquiert une importance significative dans les couches archéologiques. De ce point de vue, l'étude réalisée par Barbara Pferdehirt sur la céramique ornée des sites militaires rhénans est fort instructive. Elle tend à démontrer que le Drag. 37 n'est diffusé qu'à partir de 68 et qu'il faut attendre les années 80 pour que la proportion entre les Drag. 29 et les Drag. 37 soit sensiblement égale (4). C'est pourquoi si l'on considère, par exemple, un niveau ne contenant que quelques fragments de céramique représentés par un Drag. 37, un Drag. 35/36 et un Drag. 33 du sud de la Gaule, la probabilité qu'il s'agisse d'un dépôt du II^{ème} s. est infiniment plus grande que celle qu'il s'agisse d'un dépôt du I^{er} s.

Tous les exemples que nous venons de voir concernent l'utilisation de la céramique pour dater des structures ou des faits archéologiques, ce qui constitue la démarche courante de l'archéologue. Il convient de garder présent à l'esprit que les problèmes se posent différemment lorsqu'on cherche à préciser la chronologie des céramiques en décrivant la stratigraphie ou des contextes "bien datés". La question du matériel résiduel, notamment, intervient, en effet, de manière radicalement différente. La présence de telle céramique dans un contexte de telle époque ne prouve en rien qu'elle est encore produite ou couramment utilisée à ce moment là.

D'autres aspects auraient, sans doute, mérité qu'on s'y attarde mais cet exposé est loin d'avoir fait le tour de la question. Malgré cela et bien qu'il rappelle beaucoup d'évidence, j'espère qu'il permettra d'alimenter la réflexion qui reste fondamentale pour notre discipline.



NOTES

(1) Ces fouilles réalisées par la mission Franco-Turque de Cuide, sous la direction de Jean-Yves Empereur et N. Tuna, se poursuivent depuis 1988.

(2) Cet exemple a été développé dans A. DESBAT, Etablissements romains ou précocement romanisés de Gaule tempérée, dans Actes de la Table-Ronde "Gaule interne et Gaule méditerranéenne aux II^{ème} et I^{er} s. av. J.-C. Confrontations chronologiques", *R.A.N.*, suppl. 21, 1990, p. 243-253 ; cf. aussi A. DESBAT, M. PICON, Les importations précoces de sigillées à Saint-Romain-en-Gal (Rhône), dans *Actes du colloque des R.C.R.F.*, Pavie, 1990, sous presse.

(3) Il s'agit des fouilles de Gorge de Loups à Lyon 9^{ème}. cf. C. BELLON, *L'occupation gallo-romaine du site de Gorge de Loup, à Lyon-Vaise*, Mémoire de l'Ecole des Hautes Etudes, 1991. Je remercie vivement C. Bellon et G. Ayala de m'avoir autorisé à utiliser ces données encore inédites.

(4) B. PFERDEHIRT, Die Römische Okkupation Germanicus und Rätien vorder Zeit des Tiberius bis zum Tode Trajans, dans *Jahrbuch des R.G.Z.*, 33, 1986, p. 221-320 (en particulier la fig., p. 250).